

## LES NÉGOCIATIONS SONT ROMPUES

Les comités de négociation ont consacré deux jours cette semaine à tenter de résoudre nos différends avec Postes Canada et de conclure de nouvelles conventions collectives.

Les parties ont fait des progrès sur plusieurs points importants, notamment le nouveau système de mesure du travail des FFRS.

Or, plutôt que de privilégier la conclusion de nouvelles conventions collectives, Postes Canada a tenté de limiter drastiquement nos droits juridiques dans le cadre de la contestation constitutionnelle du recours à l'article 107 par le ministre du Travail pour mettre fin à la grève. Postes Canada a clairement montré qu'elle accordait plus d'importance à ses minces intérêts juridiques plutôt qu'à ceux des travailleuses et travailleurs, qui ont besoin de bons emplois stables et d'un service postal public vigoureux.

Le Syndicat ne peut pas céder à la pression d'un employeur qui exige que nous renoncions à nos droits fondamentaux. Le Syndicat est extrêmement déçu que Postes Canada puisse même envisager de lui demander une telle chose.

### La lutte continue

La lutte pour conclure les conventions collectives que nous méritons se poursuit. Les membres de chaque section locale doivent rester en alerte et montrer à Postes Canada que le Syndicat demeure fort et uni.

La prochaine étape est la Commission d'enquête sur les relations de travail, dont les premières audiences sont prévues les 27 et 28 janvier. Les membres pourront suivre les délibérations en direct sur Internet. Nous vous ferons parvenir la façon de vous brancher dès que nous aurons plus de détails à ce sujet.

Nous encourageons tous les membres à s'abonner à [Somm@ire](mailto:Somm@ire) pour obtenir par courriel les dernières nouvelles du Syndicat et de l'information utile. Visitez le site [www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp](http://www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp) pour vous abonner dès aujourd'hui.

Solidarité,



Jan Simpson  
Présidente nationale

